Ressources naturelles

Résumé des faits	▪ Différents acteurs régionaux, nationaux et internationaux sont depuis longtemps associés à la gestion des ressources naturelles, notamment les gouvernements de la région, les donateurs, la société civile, le secteur privé, les banques, le monde universitaire, les communautés économiques régionales et les organisations internationales. Grâce à leur engagement, le nombre d'initiatives de premier ordre visant à améliorer la transparence, la traçabilité, la bonne gouvernance et le commerce responsable s'est multiplié. L'une d'entre elles est l'initiative régionale contre l'exploitation illégale des ressources naturelles de la CIRGL qui, depuis 2014, est progressivement devenue un plan d'action ambitieux, bien qu'il ne soit pas encore financé. ▪ En février 2015, le Bureau de l'Envoyé spécial a convoqué à Goma, conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), une réunion d'experts qui a donné lieu à un rapport public sur la production et le commerce illicites des ressources naturelles. Il y est notamment indiqué que la production et le commerce criminels transfrontières de ces ressources permettaient de dégager 1,3 milliard de dollars par an pour alimenter les forces négatives. ▪ La gestion des ressources naturelles régionales constitue le premier « pilier » du Cadre stratégique des Nations Unies pour la région des Grands Lacs lancé par le Conseil de sécurité en mars 2016.
Analyse	▪ Les minéraux ne sont pas les seules ressources naturelles de la région des Grands Lacs. Les faune et flore sauvages ainsi que les ressources foncières, forestières et aquatiques jouent également un rôle de premier ordre dans les conflits de la région, comme indiqué dans le rapport d'experts établi conjointement par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la MONUSCO et le Bureau de l'Envoyé spécial. Selon ce même document, la gestion de toutes les ressources naturelles a des conséquences pour la paix et la sécurité. Par exemple, la production et la vente illégales de charbon et d'or dans l'est de la RDC et en provenance de cette région ont contribué au financement continu des forces armées illégales dans cette partie du pays.
Étapes suivantes	▪ Organiser un atelier d'experts régionaux pour faciliter la mise en œuvre du Cadre stratégique des Nations Unies pour la région des Grands Lacs (octobre 2016). ▪ Organiser une réunion de coordination des politiques relatives aux donateurs (novembre 2016).

	▪ Tenir en 2017, avec la collaboration de partenaires, dont la CIRGL, un Forum de haut niveau sur la question de l'exploitation illégale de ressources naturelles. ▪ Collaborer avec les équipes de pays des Nations Unies pour mettre en place un programme régional de développement et mobiliser les ressources à cette fin.
Messages	▪ La recherche d'autres solutions possibles peut être facilitée par des structures plus unifiées, une bonne coordination et un esprit d'initiative. ▪ La gestion transparente des ressources naturelles permettra de contribuer à la pacification de la région et à la transformation du rôle de ces ressources qui, de facteur clef du conflit, deviendront un moteur de développement participatif. ▪ La question des ressources naturelles est une des causes premières très complexes du conflit, mais s'y attaquer avec efficacité contribuera au développement et à la coopération dans la région.

	Auteur	**Diffusion**
	Gabor Beszterczey	**Envoyé spécial**
		Date : 23 septembre 2016